

ELABORATION COMPACT DU NIGER



Ce qui a été fait

Etapes	Période
1. Adoption d'une déclaration de politique sectorielle 2002-2011	7 Mai 2002
2. Adoption d'un Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2010.	18 février 2005
3. Signature du cadre partenarial avec les PTFS du secteur <i>Le cadre stipule qu'à la fin des projets en cours tous les PTFS concernés s'engagent à intégrer le Fonds Commun</i>	Septembre 2005
4. Adoption du manuel d'exécution et du Guide de suivi évaluation du PDS 2005-2010	Avril 2006
5. Signature des accords bilatéraux avec : Banque Mondiale et Agence Française de développement <i>Les accords bilatéraux indiquent la mise en place du Fonds Commun</i>	Banque Mondiale (Février 2006) AFD (Mai 2006)

Ce qui a été fait

Etapas	Période
<p>6. Signature de la lettre d'entente pour la mise en place du Fonds Commun</p> <p><i>La lettre d'entente est une note de conduite qui fixe les modalités de gestion du Fonds Commun. Elle n'a aucun caractère juridique</i></p>	11 Mai 2006
<p>7. Elaboration et transmission Requête RSS GAVI</p>	1er Mai 2009
<p>8. Elaboration et transmission Requête RSS Fonds Mondial</p>	1er juin 2009
<p>9. Transmission de la lettre signifiant l'intention du Niger à adhérer au « Global Compact »</p>	30 avril 2009
<p>10. Signature de l'Adhésion du Niger au « Global Compact » par Son Excellence Monsieur ISSA LAMINE Ministre de la Santé Publique du Niger</p>	21 mai 2009

Prochaines étapes

- Finalisation de l'évaluation à mi parcours du PDS entamée en 2008;
- Révision du PDS ;
- Révision du guide de suivi évaluation comme cadre unique de résultats ;
- Révision du manuel d'exécution et des procédures (passation de marchés et gestion financière)
- Elaboration d'un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) calé sur ce PDS
- Révision éventuelle des accords bilatéraux ;
- Révision du cadre partenarial qui définira les modalités d'aide.

Besoins

- Plus d'engagement des partenaires
- Une assistance technique pour
 - renforcer les compétences du personnel,
 - développer des systèmes de procédures adaptées au contexte local,
 - réviser le PDS et
 - élaborer un Cadre de Dépenses à moyen terme qui cadre avec le PDS révisé ;

Valeur ajoutée du Compact

- Augmentation de l'enveloppe et du nombre des partenaires qui apportent l'appui au secteur
- Meilleure harmonisation et alignement des PTFS aux procédures et politiques nationale ;
- Mise en œuvre d'un système efficient de gestion axée sur les résultats ;
- Amélioration de la qualité des prestation de soins, et partant l'état de santé des populations.